

CALVADOS: LE VERRE SE (CO-)VIDE

**300 ENTREPRISES
5 000 EMPLOIS
60 MILLIONS D'€ DE CA
2,5 MILLIONS D'ARBRES** } **SONT MENACÉS!**

Les distilleries de Normandie passent invariablement **entre les mailles des différents plans de relance gouvernementaux**. Face à la crise, **certaines vacillent dangereusement**.

Depuis mars 2020, elles ont enregistré une baisse de **50% de chiffre d'affaires en moyenne** et, sur le versant spiritourisme, **une chute de fréquentation d'environ 75% dans leurs établissements**.

Dans ce contexte, 300 entreprises, domaines et maisons de Calvados **jugent inadaptées les mesures de soutien déployées par les pouvoirs publics**. Leurs réponses, qui correspondent à **des logiques industrielles de transformation, ne sont pas opérantes pour les produits d'appellation**.

La filière Calvados, composée essentiellement de TPE/PME, génère un chiffre d'affaires annuel estimé à 60 millions d'euros et soutient **des milliers d'emplois directs et indirects, non délocalisables**. Elle draine dans son sillage quatre appellations d'origine contrôlée, **toutes en croissance**, et porte haut les couleurs de la France dans le monde.

À l'heure de l'économie décarbonée, tous les acteurs de cet écosystème contribuent de manière essentielle et pérenne à l'exploitation de **8 000 hectares de vergers, soit deux fois la superficie de la ville de Lyon**.

Plus de 2,5 millions d'arbres où s'épanouit une biodiversité unique, aujourd'hui menacée. Chaque année, ce sont plus de **40 000 tonnes de pommes et de poires** qui sont transformées.

Ces distilleries accueillent, tous les ans, **plus de 300 000 visiteurs**. Elles contribuent significativement à la valorisation de la marque « France » ainsi qu'à la vitalité de la Normandie où rayonne, depuis cinq siècles, un savoir-faire unique. Un savoir-faire reconnu dans le monde entier avec 50% des ventes réalisées à l'export.

La particularité et la densité du maillage territorial de la filière nécessitent **des mesures d'aide spécifiques, adaptées**, répondant aux besoins des petites entreprises, comme des plus grandes. À plus forte raison quand tout se mesure, aujourd'hui, à l'aune des « circuits courts ».

Dans cet esprit, l'ensemble des producteurs et transformateurs engagés dans l'élaboration de Calvados estiment que les réponses qui leur sont apportées pour l'heure **sont incomplètes, voire déconcertantes**.

À l'approche de la prochaine récolte automnale, et dans un contexte international incertain, des pistes de réflexion ont d'ores et déjà été formulées par les acteurs de la filière. Des solutions peuvent être trouvées rapidement, dans la concertation.

CHIFFRES-CLÉS CALVADOS

300 TPE et PME
60 millions d'€ de CA
5000 emplois directs et indirects
8000 hectares de vergers AOC
2,5 millions de pommiers et de poiriers
40 000 tonnes de fruits transformés
5,08 millions de bouteilles commercialisées en 2019 dans 80 pays (+8%)

A propos de l'IDAC (idac-aoc.fr) :

L'Interprofession des Appellations Cidricoles (IDAC) est l'interprofession représentative du secteur des appellations cidricoles d'origine contrôlée et protégée. Elle fédère les AOC Calvados, Calvados Pays d'Auge, Calvados Domfrontais, Pommeau de Normandie, Pommeau de Bretagne, Pommeau du Maine ainsi que les AOP Cidre Pays d'Auge, Cidre Cotentin, Cidre Cornouaille et Poiré Domfront. Pour plus d'informations sur les missions de l'IDAC > <https://bit.ly/2RLvsCF>

Contacts presse:

Damien Amadou - d.amadou@idac-aoc.fr - Tél : +33 (0)6 89 90 40 09
Bertrand Bridon - bridonbertrand@gmail.com - Tél. : + 33 (0)6 63 86 66 08
Séverine Morisseau - severinemorisseau4@gmail.com - Tél. : +33 (0)6 61 30 03 72